La Siauve

(© JL OT TDC)

10 kilomètres de pures découvertes au cœur de la campagne des Terres de Corrèze !

Ce parcours ponctué de panoramas aux paysages verdoyants, vous fera longer les cours d'eau à la recherche des Monts, ancienne succursale du Haras National de Pompadour et lieu de naissance du Pape Innocent VI. Partez à la découverte de sentiers vallonnés au travers des bois et des prairies.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 10.1 km

Dénivelé positif : 308 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Patrimoine et architecture

Itinéraire

Départ : Place Pierre-François Loubriat, Beyssac
Arrivée : Place Pierre-François Loubriat, Beyssac
Balisage : Balisage rose
Communes : 1. Beyssac
2. Saint-Sornin-Lavolps

Profil altimétrique

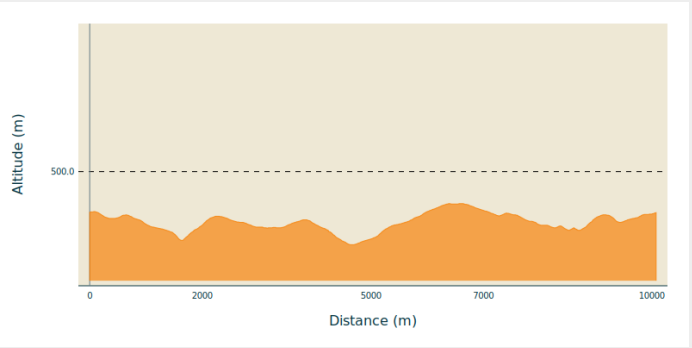

Altitude min 297 m Altitude max 411 m

Suivre les flèches en bois "La Siauve", circuit n°8 Rose

1. Départ du parking du bourg (place Pierre-François Loubriat), situé au-dessus de l'église, prendre à gauche, passer devant l'ancienne mairie et descendre le petit chemin creux sur la gauche. Poursuivre ensuite à droite et remonter jusqu'à la route.
2. Prendre à droite sur la route puis descendre le premier chemin sur la gauche jusqu'au croisement.
3. Prendre à gauche et descendre sur le chemin principal jusqu'au gué. Traverser le petit pont et monter à droite sur le sentier à travers la forêt.
4. Arrivé en haut, prendre à gauche et longer les plantations fruitières, continuer sur le chemin en laissant les deux chemins sur la gauche (panorama domaine de la Rivière).
5. Continuer tout droit et rejoindre la route. Prendre à gauche puis la 1ere à droite (impasse du pont de la Siauve).
6. Dans le virage, prendre à gauche, traverser la ferme et continuer tout droit sur le chemin, traverser le ruisseau sur le pont.
7. Une fois arrivé à la route, prendre à droite puis à gauche en direction de Gimbrelet.
8. Une fois arrivé devant le panneau d'élevage de vaches limousines, entrer dans le chemin à droite et remonter jusqu'à la route en logeant les prés et les pommiers.
9. Prendre à gauche, impasse des Monts, traverser en suivant le chemin et longer les bâtisses (stèle en contrebas) jusqu'à rejoindre la route.
10. Prendre à gauche, descendre la route sur 150 mètres puis après le pont tourner à gauche en logeant le ruisseau.
11. A la prochaine intersection, traverser le canal en franchissant le pont sur la droite et rejoindre le village de la Mazelle.
12. Au bout de l'allée, prendre à gauche D7E2 et continuer toujours tout droit pour rejoindre le parking du bourg au bout de la route.

Sur votre route...

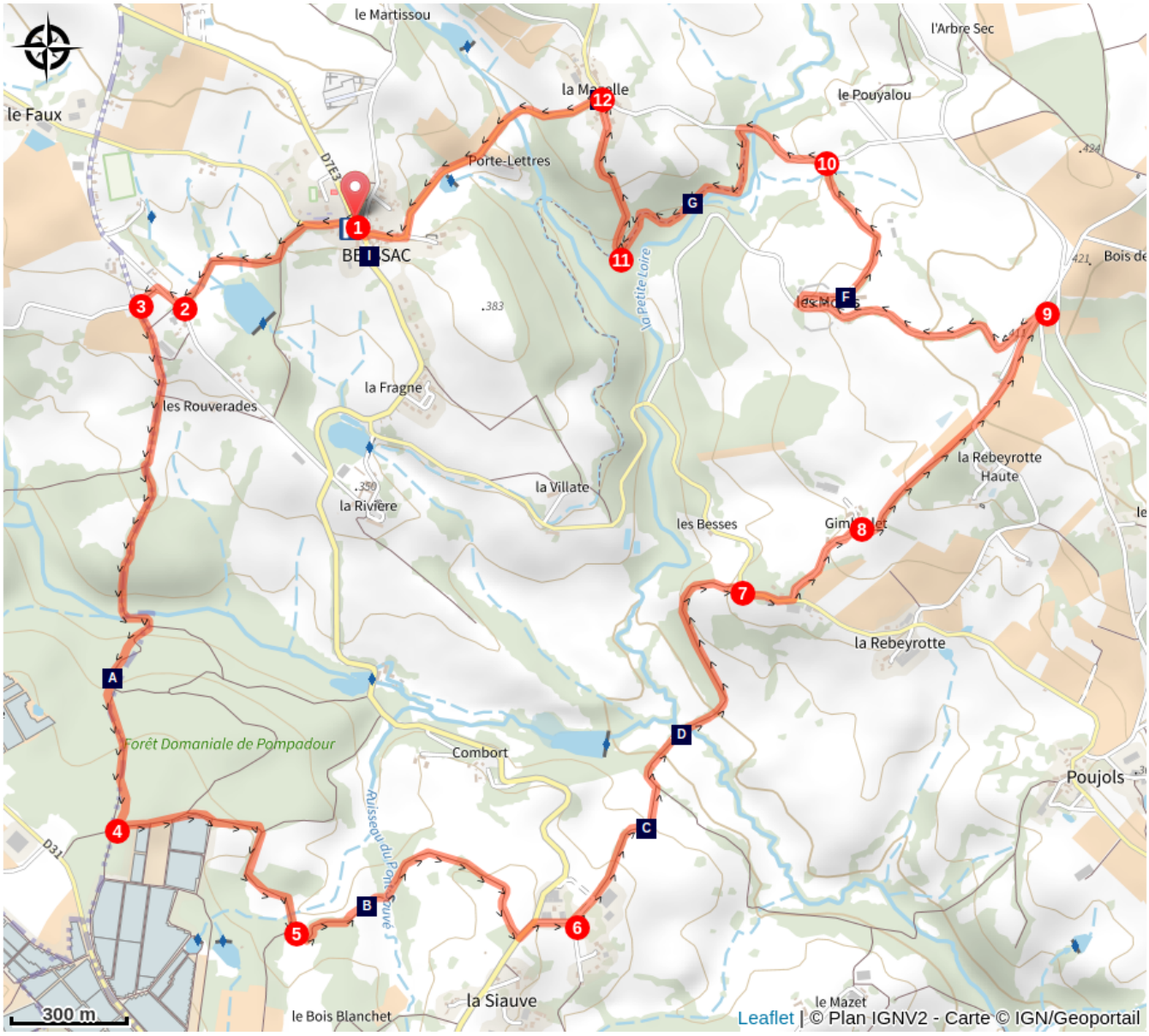

- Forêt Domaniale de Pompadour (A)
- Châtaigneraies (B)
- Point de vue (C)
- La Petite Loyre (D)
- Stèle du Pape Innocent VI (E)
- Anciennes écuries des Monts (F)
- Canal de la Villatte (G)
- Vergers Golden AOP (H)
- Eglise St-Eutrope (I)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Suivez votre bon sens !

Prévoyez des chaussures et des vêtements adaptés à la météo, ne pas hésiter à prendre un maillot de bain en cas de beau temps, un coin est aménagé à la baignade à la station sport nature.

Restez sur les itinéraires balisés. Respecter la propriété privée. Respectez les animaux. Emportez vos déchets et ne faites pas de feu. Ne laissez que l'empreinte de vos pas, vous aimez la nature, respectez-la !

Comment venir ?

Transports

Pensez au co-voiturage : https://www.blablacar.fr/

Gare d'Uzerche à 25 km

Accès routier

Depuis Pompadour, prendre la D7 en direction de Troche. Après 2 kilomètres prendre à droite D7E3 et continuer toujours tout droit jusqu'au parking sur votre gauche au-dessus de l'église.

Parking conseillé

Place Pierre-François Loubriat, Beyssac

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Terres de Corrèze - Bureau d'Uzerche
10, place de la Libération, 19140 Uzerche

accueil@terresdecorreze.com
Tel : 05 55 73 15 71
https://www.terresdecorreze.com/

Sur votre route...

Forêt Domaniale de Pompadour (A)

La forêt domaniale de Pompadour fait partie du réseau régional de forêts expérimentales mis en place par l'Office national des forêts (ONF) avec la Région Nouvelle-Aquitaine. A ce titre, la forêt abrite deux îlots d'avenir. La parcelle était précédemment occupée par d’anciens châtaigniers.

Attribution : © JL OT TDC

Châtaigneraies (B)

Outre la culture de la pomme et l’élevage des Limousines, la Corrèze est également connue pour ses cultures de châtaignes. Récoltées à l’automne, elles se marient parfaitement avec des recettes hivernales : boudins aux châtaignes, soupes ou crèmes son petit goût sucré saura ravir vos papilles !

Attribution : © JL OT TDC

Point de vue (C)

Observez cette vue à gauche sur l'ancienne Jumenterie Nationale de la Rivière qui s'étend sur près de 90 ha de pâturages dans un cadre chargé d'histoire. Le domaine compte une tour ronde coiffée d'un toit en chaume qui accueille la maternité, ruines d'un château gothique flamboyant fin XIVe-début XVe tandis que la chapelle porte encore des traces de polychromie. Joy Najem a racheté le site et effectué des travaux durant deux ans avant de le rouvrir en 2018. Il y développe une activité d'entraînement de chevaux de haut niveau pour les concours de saut d'obstacle. Lui-même est un cavalier de haut niveau.

Attribution : © JL OT TDC

La Petite Loyre (D)

La Petite Loyre est un affluent de la Loyre, une rivière corrézienne qui se jette dans la Vézère qui joindra ensuite la Dordogne. Il ne faut pas la confondre avec une autre rivière du même département, la Loyre, affluent de la Corrèze.

Attribution : © JL OT TDC

Stèle du Pape Innocent VI (E)

Né aux Monts à Beyssac entre 1285 et 1295, Innocent VI de son vrai nom Etienne Albert ou Aubert. En 1360, il facilite le traité de Brétigny entre l'Angleterre et la France, qui instaure la première trêve dans la guerre de Cent Ans. Il consacrera les dernières années de sa vie à la préparation d'une croisade et aux négociations en vue de la réunification de l'Église latine avec les Églises d'Orient

Attribution : J.Lautrete - OT TDC

Anciennes écuries des Monts (F)

Les terres des Monts ont formé, après le XVe siècle, une des six succursales du haras national. Vers 1850, des bâtiments d'élevage sont bâtis sur l'emplacement d'anciennes granges. Suivant un plan en U, avec cour ouverte, des écuries, une étable et un magasin de fourrage sont disposés autour d'une maison d'habitation aux murs de granit et toiture en ardoises locales. Si les bâtiments d'élevage situés au nord ont été entièrement remaniés après 1880, ceux situés au sud relèvent d'une architecture originale. Après la seconde guerre mondiale, le site devient un lieu réputé de l'élevage de la race bovine limousine. Cette activité prendra fin en 2006 avec la réforme des haras nationaux.

Attribution : © J.Lautrete OT TDC

Canal de la Villatte (G)

Les premières traces écrites du canal remontent à la révolution. C’était au départ un système d’irrigation des cultures puis des chevaux dans les pâtures. Il prend sa source dans La Petite Loyre, au lieu-dit la Mazelle, traverse six vallées et fini par se jeter au moulin de la Rivière.

Attribution : © J.Lautrete - OT TDC

Vergers Golden AOP (H)

Changeons d’ambiance pour aller vers un côté plus naturel et gourmand. Comme vous avez sûrement dû le découvrir lors de vos virées en Corrèze, la culture de la pomme y est très importante. Encore plus dans cette zone du département. La golden AOP fait ici la fierté des arboriculteurs. Aussi bien utilisée dans des recettes salées ou en pâtisserie la pomme du Limousin saura régaler vos papilles !

Attribution : J.Lautrete - OT TDC

Eglise St-Eutrope (I)

Inscrite au titre des Monuments Historiques en 1926, cette église fut construite par le Pape Innocent VI dont vous entendrez parler tout au long de la randonnée. Elle fait également partie du Pays d’art et d’histoire Vézère Ardoise. L’édifice d’apparence régulière, est composé d’un chevet fermé par un mur plat et d’un vaisseau à nef unique sur laquelle s’ouvrent deux chapelles doubles. Une sacristie a été ajoutée au sud-est. Le portail d’entrée présente des chapiteaux-frises ornés de motifs végétaux datables du XIV° siècle. Il est surmonté d’un clocher percé de deux baies.

Attribution : J.Lautrete - OT TDC